

Tonnerre, vendredi 17 février 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » qui se tiendra le :

**Jeudi 23 février 2023 à 19 h 00**  
**à la salle polyvalente**  
**59, Grande rue - 89160 ANCY LE FRANC**

L'ordre du jour sera le suivant :

**ADMINISTRATION GENERALE**

- *Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 24 novembre 2022*
- *Adhésion au CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement)*
- *Subvention Fédération de l'Yonne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*
- *Nouvelle désignation au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon (SMBVA)*

**FINANCES**

- *Rapports d'Orientation Budgétaire (ROB)*
- *Attributions de compensation Détermination des douzièmes*
- *Ouverture de crédit*
- *AP/CP – Cité Educative et Artistique*

**RH**

- *Renouvellement médiation : un mode amiable de règlement des conflits*

**MARCHES ET COMMANDES PUBLICS**

- *Acquisition de véhicules*

**ATTRACTIVITE ECONOMIQUE**

- *Convention « immobilier d'entreprises » avec la Région Bourgogne Franche-Comté 2023-2028*

**INFORMATION/QUESTIONS DIVERSES**

- *Décisions*
- *Questions diverses (le cas échéant)*

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

La présidente de la Communauté de Communes  
« Le Tonnerrois en Bourgogne »

Anne JERUSALEM



*En cas d'empêchement, merci de transmettre la convocation à votre suppléant ou de remettre un pouvoir à un autre délégué titulaire.*

La séance sera transmise en direct sur  
la chaîne YouTube de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne »